

Lionel R.

Les cahiers des

Poésies
de mon cœur

*Lire les Poésies
des Cahiers*

La lecture des poésies des *Cahiers* ne nécessite pas de compétences trop élevées ; pour autant, il faut savoir que l'écriture poétique « classique contemporaine » relève de la littérature et que, de ce fait, la lecture des Poésies ne suit pas toujours les règles du français courant, non plus que celles de la prose.

1. La lecture à haute voix

La lecture à haute voix n'est plus guère pratiquée. Pourtant, c'est celle qui convient à la poésie classique. Cette lecture obéit à quelques règles, qu'il faut connaître sous peine de déboires.

L'intelligibilité

C'est la première condition. Il faut partir de l'idée que l'auditeur ne possède pas le texte. Le message doit donc être clair : il faut veiller à une prononciation correcte.

La puissance

La voix doit avoir suffisamment de puissance pour être perçue sans difficulté. Bien entendu, ça n'empêche nullement de faire preuve de nuance et de varier la force de la voix. Le bon lecteur saura chuchoter un passage sans chuchoter, il donnera juste l'impression du chuchotement tout en gardant assez de puissance pour être clairement entendu.

2. La lecture de poésies classiques

Elle obéit aux règles de la lecture à haute voix mais possède des caractéristiques propres.

Voici les principaux points qui risquent de poser problème au lecteur attentif au mètre (et qui risque de se trouver face à un vers apparemment faux ou rimant bizarrement), compte tenu des spécificités de l'écriture poétique, aussi de celles que je revendique et qu'on pourrait qualifier de « particularismes locaux ».

Le rythme des vers

La versification classique utilise des vers métrés, c'est-à-dire comprenant un nombre de syllabes défini (par le poète). Il est impératif que le lecteur repère ce ou ces rythmes afin de lire en le(s) respectant. À cet effet, il devra obligatoirement marquer une pause à la fin de chaque vers. Cette pause sera variable, surtout en fonction de la ponctuation :

- **points et points de suspension** (. ! ? ...) : pause longue.
- **virgule et deux-points** (, ; :) : pause moyenne.
- **pas de ponctuation** : pause brève.

Il est évident que le lecteur adaptera les durées selon son ressenti. Mais dans tous les cas, y compris avec un rejet (vers qui se poursuit au vers suivant sans ponctuation), il lui faudra quand même marquer une courte pause.

Cette nécessité découle de la rime. Mettre en valeur la rime est impératif et une lecture qui enchaînerait deux vers sans pause « noierait » la rime dans le flot de la lecture.

Les diphtongues

Une diphtongue consiste en la succession de deux sons voyelles ; une synérèse est la prononciation en une seule syllabe de ces deux sons voyelles consécutifs ; une diérèse est leur prononciation en deux syllabes. J'ai choisi de respecter les diérèses partout où elles doivent l'être. Hélas, nombre de ces cas ne s'appliquent plus au français parlé courant mais leur usage rythme merveilleusement le vers – d'où ma décision. Pour connaître les règles régissant les diérèses, le lecteur trouvera sur ce site un document intitulé « [Lire de la poésie versifiée, métrée et rimée](#) ».

Attention : les mots séparés se lisent séparément (sauf l'élision du E final suivi d'une voyelle). Ainsi, **il y a** se lira : **i/li/a** (3 syllabes) et non : **i/lia** (2 syllabes).

Les liaisons

Toutes les liaisons qui doivent être faites le seront. Notez qu'un signe de ponctuation est censé supprimer une liaison, sans pour autant autoriser l'élision. Faut-il rappeler que dans tous les cas, le bon sens est de rigueur ? Si le lecteur trouve une liaison disgracieuse, il lui est loisible de l'éviter mais attention : les liaisons entre un -ES ou un -ENT (prononcés E) et un son voyelle ne peuvent être omises puisque cette omission supprimerait une syllabe au vers ! Pour autant, on peut trouver une liaison de ce type peu agréable ; dans ce cas, le lecteur l'omettra

mais sans faire l'élision. Exemple : mille astres – et ma Terre peut être lu : mi/las/trE/zé/ma/terre (avec liaison) ou : mi/las/trE/é/ma/terre (sans liaison) mais pas : mi/las/tré/ma/terre (où l'on a fait l'élision entre astre et et).

Le E en fin de mot est une des spécificités du français. Il est atone ou semi-tonique, c'est-à-dire non prononcé ou prononcé à demi (si l'on peut dire). Il est atone quand il est suivi d'une voyelle (élision) : une amie (u/na/mi), une histoire (u/nis/toire), la porte ouverte (la/por/tou/verte). Il est semi-tonique quand il est suivi d'une consonne : une qualité (u/nE/ka/li/té), une hulotte (u/nE/u/lote), la porte fermée (la/por/tE/fer/mé). Dans ce cas, il se prononce mais légèrement. Il ne faut pas l'omettre sous peine d'enlever une syllabe au vers. Ce E final rend certains mots « à géométrie variable ». Ainsi, dans les exemples ci-avant, porte comprend 1 syllabe quand il est suivi d'une voyelle (la/por/Tou/verte) parce que la syllabe TE est lue avec le mot suivant. Porte comprend 2 syllabes quand il est suivi d'une consonne (la/por/TE/fer/mé) parce que la syllabe TE est coupée du mot suivant.

Attention notamment aux petits mots, que le français parlé a tendance à raccourcir en supprimant le E final. Les deux cas les plus typiques sont : parce que, à lire : par/cE/ke (3 syllabes) et non : pars/ke (2 syllabes), et le pronom elle suivi d'une consonne. Elle vient se lira : è/IE/vient (3 syllabes) et non : el/vient (2 syllabes).

Rappel : il n'y a jamais de liaison entre la fin d'un vers et le début du vers suivant (sauf exceptions dûment signalées).

Le document cité dans la partie ci-dessus traite aussi des liaisons. Merci au lecteur intéressé de s'y reporter.

Les rimes

La prononciation de certains mots en finale de vers (donc à la rime) peut surprendre certains lecteurs. Je suis Ardéchois, donc du sud de la Loire et par ici, il est des distinctions qu'on ne fait guère et je n'ai pas trouvé de raisons de les faire au prétexte d'écrire de la poésie. Du coup, certaines rimes peuvent étonner le lecteur à l'oreille différemment éduquée (en tout cas, habituée). Au demeurant, les divers accents de ce pays ont droit de cité sans restriction et je n'en veux pas aux Parisiens de faire rimer « parfum » avec « certain », moi qui distingue nettement le son « UN » du son « IN ».

Ces « écarts », si l'on peut dire, concernent essentiellement trois sons :

- **é = è**. **lait** = **allée**. Il m'arrive de distinguer légèrement les deux sons parfois, mais pas assez pour m'empêcher de les appairer (à la rime).
- **ô = o**. **Rhône** = **bonne**. Je n'ai jamais réussi à prononcer le « ô » dit fermé, des mots comme **cône**, **dôme**, etc.
- **â = a**. **pâte** = **patte**, **dégâts** = **gars**. Même remarque. Aussi loin que je me rappelle, j'ai employé le « a » dit palatal (celui de **patte**, l'autre étant le « a » vélaire).

Notez que Léon Warnant, linguiste et auteur du Larousse des rimes, note ces trois cas et précise que la prononciation de ces sons diffère selon les régions, voire selon les individus.

D'autres mots seront peut-être lus différemment de ma propre façon. Je pense à **août** que je prononce **out'**, certains locuteurs français lisant **ou**. Je fais confiance au lecteur pour adapter sa lecture aux cas qu'il pourra rencontrer, très rares à mon avis, et pour peu que ces cas concernent la rime, pour corriger sa prononciation si nécessaire.

Divers

J'utilise parfois des règles, sinon personnelles, en tout cas pas comme il se devrait en poésie classique, notamment pour les mots monosyllabiques finissant par un E.

Ainsi, ces mots en fin de vers (à la rime donc) voient leur E élide en poésie classique. Je considère qu'on n'élide jamais un monosyllabique, sauf si c'est l'usage en français courant, auquel cas l'élision est notée (par l'apostrophe) : **j'ai**, **il m'appelle**, etc. Quand l'élision est requise, je la marque donc par l'apostrophe : **Souvent, Carla dit qu' / Il est fier tandis qu'**.

Je ne fais jamais l'élision du E avant le mot **oui**. Exemples : **un masque ? Oui** se lit : **un/mas/quE/oui** ; **je t'aime, oui** se lit : **je/tai/mE/oui** ; **pour te dire oui** se lit : **pour/te/dirE/oui**.

Quelques exemples...

Voici quelques exemples de prononciations correctes et incorrectes. Lisez les exemples sans regarder la prononciation et voyez si vous avez juste.

- **Une grande idée** : u/nE/gran/di/dé (5) – u/nE/gran/dE/i/dé (6, élision pas faite ; erreur rarissime).

- **Des femmes habiles** : dé/fa/mE/za/bile (5) – dé/fa/ma/bile (4, liaison oubliée ; erreur fréquente).
- **Elle vient** : è/IE/vien (3) – èl/vien (2, E + consonne non prononcé ; erreur très fréquente sur les mots courts).
- **Un brave héros** : un/bra/vE/é/ro (5) – un/bra/vé/ro (4, élision incorrecte ; erreur assez fréquente).
- **Qui a parlé ?** : ki/a/par/lé (4) – kia/par/lé (3, « qui » et « a » pas séparés ; erreur fréquente).
- **C'est arrivé** : cé/ta/ri/vé (4) – cé/a/ri/vé (4 aussi mais liaison oubliée ; erreur assez fréquente).
- **Sous la couette** : sou/la/cou/ète (4) – sou/la/couète (3, diérèse omise ; erreur fréquente).
- **Dès demain** : dè/de/main (3) – dè/d'main (2, E interne non prononcé ; erreur peu fréquente).

Mais que l'on soit rassuré, les passages difficiles sont signalés.

(Plusieurs notes de ce site ont pour sujet la lecture poétique. Le lecteur qui le désire pourra s'y reporter. Les notes qui traitent directement de ce sujet sont : [Lire l'alexandrin](#), [Petit traité de prononciation](#), [Lire de la poésie](#), [Les liaisons dangereuses](#). D'autres notes approchent la problématique de la lecture mais indirectement, via l'écriture par exemple. Je laisse au visiteur le soin de se balader parmi les [Notes](#) si le cœur lui en dit...).

3. Les pages « Éléments de prononciation »

Les pages « Éléments de prononciation » du site des *Cahiers* devraient aider la lectrice ou le lecteur à ne pas se tromper – a minima – en lisant les poésies. Ces pages donnent des repères pour les points sensibles. Ces pages sont accessibles pour plusieurs poésies (la liste sera complétée au fil du temps) en cliquant sur le bouton idoine en bas de page.



Rappel

La lecture à voix haute doit être **intelligible**. L'auditeur n'est pas censé avoir le texte sous les yeux. Respectez le rythme des vers en faisant une pause à la fin de chaque vers (voir plus haut « Le rythme des vers » et plus loin « Rejets, contre-rejets »). Le nombre de syllabes est indiqué pour chaque poème.

Règles de notation

Le lecteur est supposé connaître les règles du français parlé courant. **De fait, les passages qui respectent ces règles ne sont pas signalés** : liaisons obligatoires : **mon ami** (mon/nami), diérèses usuelles : **peuplier** (peu/pli/er), élisions : **une amie** (u/na/mi). Rappel : un E en fin de mot suivi d'une voyelle = élision obligatoire. Certaines liaisons sont possibles sans être obligatoires, elles ne sont pas indiquées : au lecteur de décider.

On retiendra les points suivants.

- les liaisons peu évidentes sont notées avec un souligné + le son de la liaison : **maintes chosEs_(z)à accomplir**.
- les liaisons à ne pas faire sont notées avec une barre verticale : **ses | héros**.
- les diérèses inhabituelles sont notées avec une barre oblique : **passi/on, curi/eux, musici/en**.
- les E + consonne en fin de mot sont notés avec la majuscule : **quatrE lycéennes, quelquE soit votrE réponse**, sauf pour les monosyllabes (qui sont normalement lus avec le E : **je, que, le**, etc.).

Voir plus loin « Le cas du E ».

Remarque importante

Il ne s'agit pas de guider la lectrice ou le lecteur à chaque syllabe... Il est important de rappeler que la lecture poétique classique suit majoritairement les règles du français parlé. De plus, trop d'annotations rendraient le texte des *Poésies* quasi illisible !

Voici un exemple de page (ci-contre).

Le nombre de syllabes par vers (et par strophes) est noté en haut.

Les éventuelles difficultés sont précisées en-dessous (rubrique « À noter »).

À mes amis, dans la Lumière

Éléments de prononciation

Légende

1 vers de 8 syllabes
+ 3 vers de 12 syllabes
+ 3 vers de 8 syllabes

À noter

- 💡 quE, | oui → pas d'élision
- 💡 ell's_(z)aussi → elles : 1 syllabe (el) + liaison

À mes amis, dans la Lumière,
Chloé, PhilippE, Linh, Vincent, cœurs_(z)accomplis,
Sandra, Nico, Céline – et d'autrEs, j'en oublie,
Pour vous, pour moi, pour nous, la vérité première →
C'est quE, | oui, l'Amour absolu →
Rend_(t)heureux car il ennoblit →
Les cœurs_(z)à l'amour résolu.

On notera que le texte de la poésie n'est pas « surchargé » d'annotations.

Par exemple, la liaison **mes amis** (**mé/zami**) n'est pas indiquée, ni celle entre **j'en** et **oublie** (**jen/noubli**) : tout le monde les fera. Par contre, celle entre **cœurs** et **accomplis** l'est car elle pourrait être omise (avec une faible probabilité, je l'admets). Pas d'annotation non plus pour les élisions usuelles du français, comme entre **Céline** et **et**. Par contre, la rupture entre **que** et **oui** (pas d'élision) est signalée pour qu'on ne lise pas : **qu'oui**.

Le cas du E

Car le E est un cas... Ce fameux E qui est une des spécificités du français. Considérons le E en tant que son, pas en tant que lettre (où il peut être associé à d'autres pour former d'autres sons : en, eu, ein, ien, etc., ou servir à changer un son : gai > geai).

- le E à l'intérieur d'un mot est toujours lu et compte pour une syllabe : **demain** (2 syllabes), **ceci** (2 syllabes), **reviens** (2 syllabes), **batterie** (3 syllabes). Il n'est pas repéré. Important : pour les mots composés (avec un

ou des tirets), on considère l'ensemble du ou des mots et les E internes (à la fin d'un des composants) ne sont pas repérés ; ainsi dans les exemples suivants, les E ne sont pas repérés mais ils se prononcent : **passé-partout, puisses-tu, cherche-la, belle-de-jour.**

- le E en fin de mot est lu et compte pour une syllabe s'il est suivi d'une consonne ou d'un H d'hiatus : **unE hautE fenêtre, chaque lundi, unE belle photo, trois grandEs_(z)amies** (avec une liaison à ne pas oublier pour ce dernier exemple). Il est indiqué avec une majuscule car on peut avoir tendance à l'oublier. Attention, dans les monosyllabes avec E, le E est évidemment toujours lu et n'est donc pas repéré : **je, que, le, de, ce**, etc.
- le E en fin de mot est éliidé (il ne compte pas) s'il est suivi d'une voyelle ou d'un H d'élision : **une idée, la belle image, chaque élément, grâce à toi.** Comme cette règle est la même qu'en français courant, elle n'est pas signalée.
- le E en fin de vers suivi indifféremment d'une consonne ou d'une voyelle ne compte pas : **certes** (**cert'**, 1 syllabe), **madame** (**ma/dam'**, 2 syllabes), **encore** (**en/cor'**, 2 syllabes).

Rejets, contre-rejets

Le vers est l'unité rythmique du poème mais il est composé de phrases qui ont leur propre unité (dite syntaxique). Si l'équation : 1 vers = 1 phrase était vraie, tout serait plus facile. Mais des phrases courent souvent d'un vers sur l'autre... Quand une phrase se termine au vers suivant, on a un rejet (le contre-rejet est une variante mais l'idée est la même).

Le rythme doit être privilégié mais sans pour autant rendre les phrases incompréhensibles.

En pratique, on s'attachera à bien faire ressortir les rimes (marque de fin de vers) par une pause plus ou moins longue mais on s'attachera aussi à ce que le sens reste clair en respectant la ponctuation (marques syntaxiques).

EN GUIDE DE CONCLUSION...

Dans tous les cas, il importe que l'on choisisse une poésie qui plaît (évidemment) mais même ainsi, il faudra peut-être qu'on prenne la peine de la lire plusieurs fois avant d'être satisfait de sa lecture.

Au final, deux points doivent être retenus pour lire les Poésies.

- le rythme des vers compte absolument et il faut véritablement « entrer » dans ce rythme pour déceler une erreur de lecture car elle se marquera dans la plupart des cas par un vers faux, c'est-à-dire par un vers avec une syllabe en moins, plus rarement en plus.
- la lecture des Poésies obéit dans la majorité des cas à la lecture du français courant. Il ne faut donc pas chercher de difficultés où il n'y en a pas.

L'auteur aurait pu décortiquer chaque syllabe ; travail titanesque et finalement peu responsabilisant. De plus, cette méthode aurait produit des pages peu lisibles. Qu'on lise donc sans trop intellectualiser l'affaire ; les difficultés sont indiquées.

Voici deux exemples.

« **Le premier février** » se lira naturellement : **le/pre/mier/fé/vri/er** (6 syllabes). Or, la diphtongue « ier » est monosyllabique dans « premier » et dissyllabique dans « février » parce qu'elle est précédée de deux consonnes (« vr »). Voilà une belle explication mais qui n'est normalement pas nécessaire ! Du coup, aucune indication n'est donnée, tout le monde devrait lire ce passage sans erreur.

« **Nous avons des avi/ons** » appelle une remarque. Le premier « avions » (verbe avoir) se lira naturellement : **a/vion** (2 syllabes). Mais la règle exige que le second se lise : **a/vi/ons** (3 syllabes). Ainsi, ce passage sera annoté : « Nous avons des avi/ons ». À noter que la liaison « des (z)avons » n'est pas indiquée ; qui aurait l'idée de l'oublier ?

Je reste à la disposition des candidat(e)s à la lecture des Poésies pour tout renseignement complémentaire. Écrivez-moi à : jecherchedesvoix@pmcr.fr.

Bonne lecture.

